



ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE
BAIE DES CHALEURS



COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Interdiction d'exploitation des hydrocarbures dans l'estuaire du Saint-Laurent : un pas dans la bonne direction

Québec, le 29 septembre 2010 - Stratégies Saint-Laurent et la Commission des comités de zones d'intervention prioritaire (Comités ZIP) en zone marine (Saguenay, de la rive nord de l'estuaire, du Sud-de-l'Estuaire, Côte-Nord du Golfe, Baie des Chaleurs et Îles-de-la-Madeleine) tiennent à signifier leur appui au gouvernement Charest à la suite de l'annonce qui stipule qu'aucune activité liée à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures n'aura lieu dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent.

Ces organismes considèrent que le gouvernement a pris ses responsabilités et a mis à l'avant plan l'intérêt public en prenant cette importante décision. L'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans un milieu aussi vulnérable et riche auraient constitué un risque élevé susceptible de générer des impacts environnementaux et sociaux importants sur le Saint-Laurent, sur les écosystèmes et les espèces qui y sont associées mais également sur les collectivités riveraines dont la qualité de vie et le développement sont intimement liés au maintien d'un estuaire productif et sain.

Selon Marie Lagier, directrice générale de Stratégies Saint-Laurent, «cette décision est conséquente avec une approche par précaution et avec le développement durable du plus important bassin versant du sud du Québec».

Elle tient à rappeler cependant qu'«une éventuelle exploitation à l'échelle du golfe Saint-Laurent pourrait avoir des conséquences sur l'estuaire maritime, en cas d'accident ou de déversement majeur, que plusieurs espèces importantes qui sillonnent l'estuaire maritime, qu'on protège aujourd'hui par cette interdiction d'exploitation, sont également dépendantes de la qualité des eaux du golfe». Pour cette dernière, «il s'avère donc essentiel de considérer ce genre de développement dans une perspective écosystémique, intégrée».

Cette décision a été prise dans l'optique du processus des Évaluations Environnementales Stratégiques (EES) amorcées dans la portion québécoise du Saint-Laurent par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec. Seule ombre au tableau pour Marie Lagier, «Nous espérons pouvoir consulter cette étude dès que possible car elle n'était pas encore disponible lors de l'annonce ».

Enfin, pour Yves Martinet, vice-président de Stratégies Saint-Laurent, responsable de la Commission marine de ce réseau d'organismes, «le maintien du moratoire à l'échelle du golfe constitue à nos yeux une approche préventive responsable et nécessaire si l'on veut poursuivre le processus d'évaluations environnementales stratégiques et en bout de ligne, prendre des décisions en connaissance de cause. Le cas échéant, cela permettra de se doter d'un cadre réglementaire rigoureux pour l'obtention et la gestion de droit d'exploration, de forage et d'exploitation d'hydrocarbures mais aussi de préciser les aspects légaux et juridiques de ce type de développement, notamment en matière de responsabilisation et d'imputabilité des exploitants». Aussi, il espère que le gouvernement Harper saura agir de façon prudente et qu'en ce sens «la prochaine étape cruciale après l'annonce de ce matin, est l'établissement d'un moratoire à l'échelle du golfe». Bien sûr, cette décision échappe cependant à la volonté du gouvernement du Québec.

Stratégies Saint-Laurent (www.strategiessl.qc.ca) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Source :

Étienne Ferron-Forget, chargé de communication et de services aux membres
Tél. : (418) 648-8079 / Courriel : info@strategiessl.qc.ca
Site Web : www.strategiessl.qc.ca

Pour information :

Yves Martinet, vice-président de Stratégies Saint-Laurent, responsable de la Commission marine
Tél. : 418 986-6633

Marie Lagier, directrice générale de Stratégies Saint-Laurent
Tél. : 418 648-8079